A VENDEL.

LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse

ELKIN & CIE, RUE DU CANAL...100

T.APIS

TAPIS de VELOURS ANGLAIS

Derniera genres.
Suisaca, Crâtes, Madras et Pertières Tissoman.
Neuveaux modèles de: Toiles Cirées, Line-leums et Corticines. leums et Cortichies.
Graud choix de: Devants de cheminée, et cuire Velours. Smyrnes, Orientals, Dughestan, Paujaula, Maguettes, etc.
Storrs pour fenetres, de modèles nouveaux dernier genre. ussi—Use grande variété d'articles de tapis 10 sept— Pression Bonds.
Argent on catase.
Dépôt an trésor de l'Etat du Mississippi,
Primes et. role de recouvrement.
Entre foe mains d'agents aux
Etate Unis es en Europe.
Prêts aux hypothèque.
Effets à reswer pour primes et
autres.
Bona actions et autres valours.
Moubles et installations de bu-

Nonvelles Marchandises reques. NOUVELLES NATTES DE CHINE. Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son, 23 & 25 Bue de Chartres 23 & 25

-NOUVEAUX GENRES-Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures re de Ridonux, Bidonux de dentelle,

Toiles cirées, Lineleums, Nuttee de Coce et de Nupin Spring Pollers de Hartshorn aux prix de fabrique.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Département de Banque.

Nile-Orléans, 30 septembre 1895. janvier 18-31, et anasi aur les moyens d'operer cette agmentation: ils devront également deli-téere sur la proposition faite par le Conseil de Direction pa sujet de l'augmentation en quastion. Les actionnaires sont priés de se rendre à la lanque avant l'éponse finé cedessus. JAS. J. TAELETON, Caissier. 30sept-3f.p.s.p.40

TAPIS.

DE TOUS LES GENRES. tes les qualités, élégant et à bon marché. LN TOUL CHOIX DE

STORES DE FENÊTRES, Rideaux dentelle; Serin et Ma-DEVANTS DE CHEMINÉES. VATTES, TOILES CIRÉES,

LINOLEUMS de toutes les grandeurs, FEUTRB et TAPISSERIE DRAPS en grande variété, Le tout aux prix les plus modiques B. & W. CRONER,

SAM. BANDERA,

Royal Oyster Salcon et Restaurant,
Coin des ruce Royale et Toulouse.
Pensien à la journée, à la sennime et au mois.
Ouvert jour et nuit.
Council des ruces de la consideration de la consi

Entrée pour Dames rue Toulouse,
1 ett-4 m. Téléphone No 491 gur les ri ques de mers......

Elixir Oriental est une liqueur d'au goît très fin et tres agreable, jouiseant de propiette a extendinant courte toutes les directions de l'estoumer. Il guerit très vite la dyspepsio a très des directions directer de les directions directer et augmente conndictate et affecte de l'extouner, et augmente conndictate et al faiblesse genérale, les plais coulteurs disparaisent comme par em habitement. Il combai ausai avec succès les conget et augmente conndictate de l'actionner. L'extra de la faiblesse genérale, les plais coulteurs disparaisent comme par em habitement. Il combai ausai avec succès les conget connecte chez des curfaits et de la faiblesse genérale, les plaises coultes de les consistents, ai fre connecte chez des curfaits et de la faible de l

. —

m. Tardes,

Cher monsieur—Le cordial que rons ares eu la bonte de soumettre a non appréciation est autont bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la ois stomat hique et carminatif, et j'en recomsaule l'insage à cruz dont l'étés bénéficierait de étic classe d'agents. E. S. LEWIS, M. D.

J ai fait uvage expérimentalement du Cordial Stomachique de M Tardos et Diénito pas à affir-ture qu'il a ciè très eficace dans des cas de diffi-culté de digestion accompagnée de flatuience et de malais exprise les repses. Il augmente l'appetit et active rapidement les fonctions de l'estomac. Certificat de Mile Angela Casenave.

Cartificat de Mile Angola Casenave.

Tenhant quune années consécutives, iai souffors de la dyseppaie. Ayant eté conféce anx soins
de plusieurs medecine sans en en @mouver de bien,
la maladhe devint chronique, c est alors que M.
Tardes mi cingaça à faire l'essa de son ElistiJen at pri- quatre boutediles et ne souffre plus.
Je me c'esta més plus pris.
ANCELA CASENATE,
ANCELA CASENATE,
L'Atteste le vérifé des ligues qui piccèdent en
ma qualité de médecia de la famille.

decin de la famille. LEON FERRIER, M. D. P. L'Elixir Oriental ne dolt as vogur qu'aux re-

Pharmachus et aus plat de certifier que j'ai beaucoup soufiert de la digestiou et de la constitution, et qui en faisant mage de l'Ellixir en question, ja ict-i mandaisement soulage. Je suis affe de 70 mm, et récommande voluntiers cotte encelleure préparation à tonte personne souf-frant d'une masuvaise dijection.

MRE REPEXIA SNEAD.

Rose Trêmé 246. to plus grand horse, and the second of side le-Madane Naton. The Nt. Joseph 205, serve (Larmodales of St Charles, le plus gran médium du stècle, est prête à donner des infonations relativement aux secreta du passé et di présent, et à enseigner à réuseir en quoi quo o cet dans l'avenir. Elle communique sur tou suiet evec les parents mortes, Elle a operè le rourse les plus merrellienses là où la ocience d'addectina fenineurs est restés imputasante. Cer multetens ceus les journe de 8 heures A. M. à qui ramèsent les ameureux en froid. Tout serve des montes de la communique de l'accessifications de l'accessification lie-Oriéana, 1885. DÉPOT GÉRÉRAL:

AU MAGASIN DE ANGELO M. & J. SEPH SOLARI, Coin des rues Royale et Donaje, Nils-Orienna Vente en gres et au détail. Et clos H. J. VERGNOLL. ... 12 avril. — 65 Danster

C. E. KELLS & M. VIET, La cours de Français et d'Anglais compr La nont testes les branches d'enestre men ent semble à des professorrs expérimentés Une classes de sollège et de chart, 400° la cotion de monsieur d'arte et one classe de ti CMIRCRGIENS-DENTISTES No. 12 res Daughine, immediatement après l'é-difice formant l'angle de la rue du Canal.

le ressert de leur ant.

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Primes sur risques de feu...... Primes sur risques de mer.....

Primes sur risques non termin és.... 152,925 00 824,7626

Primes nettes acquises..... \$147,396 ajouter Intérête et Profits et Partes

8886,848 55 .

| Section | Sect

PASSIF.

num expirés..... 152,925 00 527,175

Assermenté et signé devant moi, notaire,

janvier 1895. G. LEGARDEUR Ja., Notaire.

PEUPLE

De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie

26,401 09

\$304,399 99

15,*23 61

8319 923 60

\$295.797 74

\$241.042 78

857,754 95

38,772 76 2,370 25

6,409 68

5,095 5

\$154,193 70

9,857 97

\$67,754 95

ACTO

L'exposé qui précède est une espie vraie e exacte des livres de la Compagnie

E. PRAGST, Président

M. POPOVICH, Vice-Président.
P, M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sons serment pardevant mel, à la Not relle-Orléans, ce 17 janvier 1885.

relle-Orieans, os 17 janvier 1885.

J. BENDERNAGEL. Notsire.

Bouvelle Orieans, 17 janvier 1895.

A use réunion du Conseil de Direction qui
vulieu le 6 jasvier 1885, il a été un autoument

résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUF CENT aux le capital de la compagnie, payable

Directours.

INSTITUTION OUBTO. Pensionnat et Externat, Coin & Philippe et Pricar-

E. Pragut,
M. Popovick,
B Saioy,
M Abascal
D. Hughes
A. D. Finiey.

aires sur demande. P. M. SCHEEID & U. Secrétairs.

A. Wala,

F Aufmkolk
Wm Fagan
H. Schroeder,
A. Bartholomew
A. Haber,
B. M. Miller,
Geo. Ellis,
J. H. Menge,
Ferd. Geldaniti.
A. Xignas.

A. Xiques. B. Campiglio.

rimes es voie de colle. n

2,949 41

nvière: 17,302 99

Ajonter les primes non expirées

Bénéfice net.....

Bons des Etats-Unis de 4 et de 8 010..... Bons censolidés de la Nouvelle-

Quinzième Etat Annuel. Que cette loterie est la scule qui ait Mouvelle-Orléans, oc 19 janvier 1885. CONFORMEMENT à sa Charte, Association d'Assurance de la Neuvelle-Orléans public l'étal suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 técembre 1884:

rimes sur risques de mer 54,870 98 rimes sur risques de rivière.... 16,603 64 TOUS LES LOTS GAGNANTS \$613,686 9 ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884..... 158,474 00 PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

Rappelez-vous

Le Grand Tirage Mensuel

A \$5 00 CLASSE L.,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

💹 Aura lieu à la 🥖 Nile - Orléans, Lne.,

MARDI, 10 NOV. 1885.

GEN. G. T. BEAUREGARD. DE LA LOUISIANE. ET DU

Compagnie d'Assurances du GEN, JUBAL A. EARLY DE LA VIRGINIE.

> GROS LOT \$75.000

1,967 Lots, montant en tout **\$ 265,500.**

▲ ONZE HEURES A. M.,

\$21,125 86 L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN. PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à \$5 chacun.

LISTS DES LOTS: 1 Let de ... \$75,000, soit \$75,000
1 Let de ... \$75,000, soit \$75,000
1 Let de ... \$2,000, ... \$25,000
1 Let de ... \$10,000, ... \$10,000
3 Lets de ... \$10,000, ... \$10,000
5 Lets de ... \$1000, ... \$10,000
10 Lets de ... \$1000, ... \$10,000
100 Lets de ... \$200, ... \$20,000
100 Lets de ... \$200, ... \$20,000
300 Lets de ... \$200, ... \$20,000
1,000 Lets de ... \$25,... \$25,000
1,000 Lets de ... \$25,... \$25,000

PRIX D'APPROXIMATION: 86.750

9750 charm pour les neuf unités restant du numére qui aura gagné la lot de 575,00% soit de 5500 charm pour les neuf unités restant du numéro de 5500 charm pour les neuf unités restant du numéro de 5500 charm pour les neuf grités restant du numéro de 5500 charm pour les neuf grités restant du numére qui aura gagné le lot de \$19,000, seit.

9,950 1,967 Lets so mentant \$\$265,500

CERTIFICAT. Nous déclarens, par les présentes, que nous présidens à tous les turages mensuals et semes triels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la ouiniane, et que nous dirigeous et contrélens en persenne cos tiragos qui, nous en donne rance, ent lien aves la plus grande honni eté, la plus grande leyauté es la plus parfaite bonne foi vis à vis de teu les parties. Nous autorisons la Compaguie à se servir, dans ses

It Theregan

Billet entier, \$5; Fractions --Cinquièmes en proportion.

riéans et au buresu de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane. Les demandes de prix pour les clubs ne deivent être adressées qu'au bureau de la Compagnia, à la Nouvelle-Orisans. plus de renseignements, sent ement, en dennant son adresse.

IMPORTANT. Remises per Postal Notes. Express Money Order, change de New York est traites sur la Nouvelle-Ordena. Les lottres renfermant de l'argent devront ten-jours être envoyées par l'Express. (Note payons les fruis d'express sur tentes les semmes de \$5 ou plus. M. A. DAUPHIN,

Wouvelle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SMERIF. ANNONCE JUDICIAIRE. d'administration dans la succession des feus C. & E. A. Shaw, décédés intectait, avis est par le présent douné à tons cor que cela pout concerner d'avoir à déduit dans les dix jours, les raisons pour lesquelles ne serait par fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. W. J. McGEBHAN. Greffer. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la participa d'Orléans—No. 15,310.—En vert d'un writ de asisie et vente à moi adressépa l'Honorable Cour Civile de District pour la proisse d'Orléans, dans l'affaire dessaus, le pre Succession de James S. Rivers.

Succession de Churles E. MeVenn.

see reu Charles r. McVean, decodé intesta avia sat par le présent domé a tons cet que cela peut concerner d'avoir à dédoire, da li ne scratt pas fais d'out à la dite pétition. Par ordre de la Cour. 20uct—29.3 7nov

Succession de Bark H. Applegate.

25oet-25.30-3 n

20 oct=20.27.31

amentante de homologué et les fonds distribués onformément sudit compte. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-pisce de deleurs-No. 13 965 - Prision Ba-Avis est par le present donne aux creaceder de cette successibile et à toutes autres personnes intérussees d'avoir à déduire, dans les dix jours

Succession de E. A. Merritt.

Succession de Charles E. McVean.

COUR CIVILE DE DISTRUT pour la Parolese d'Urienns-No. 15.554-Division D. Attende que Mone Elizabeth A. Wall, vauve de Charles, E. McVean, a présenté une pétition à Cour à l'effect d'obtoin des lettres d'abuinistration dans la succession de feu Charles. E. McVean, décôté intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pent concern d'aroir à désinte lans les dis jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dita réstition.

sons pour lesquelles il ne sersit pas fait dro h la dita pétition. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 27 oct—27,31-5 nov

Succession de Win, II. Helmes.

Auccession de Dominique Terrinult.

W. J. McGEEHAN.
Greffier.
ETAT DB LA LOUISIANE.
Ceur Civils da District pour la Paroisse
d'Orléans.

Benjamin W. Hope | No. 15,882.

soft momes point represented as Section September 2 Section 1885.

Nouvella Orléana, 3 ectobre 1885.

Nouvella Orléana, 3 ectobre 1885.

Juge de la Cour Givite de District pour la parcise d'Urième, Division 12, asépont à la place de Titon. W. T. Houston, luge de la dite Cour Division 18, absent cu ce moment

22 oct-22,27.31

27oct-27 31 nov5

omongue van dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

31 oct—31—nov 4.7 Succession de Philip Scheib. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la roisse d'Orléans, No. 15,416-En ve d'un writ de saisde et vente à moi adressé j l'Honorable Cour Civile de District pour la Far orure de in cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 20oct—29—nov 3,7

876.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY. 3 MOMAS DU Shérif Čivil de la paroisse d'O 22 oct—22 20 nov5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE. Shérif ciwil de propriétés améliorées et de valeur dans le Qua-

1º Un certain lot de terre, situé dans le Qu trième District de cette ville, étant désign comme lot numéro deux de l'ille numéro sim-borné par les rues l'lasjounine, maintenant Co-sum Plesant, Pretains et Tolsdame conforme

l'apres un inventaire energistre en nou bureau Sanis dans l'atlaire et des sus. Conditions—Comptant, sur les lieux. ALFRED BARNES. Constable de la Deuxième Contras Cité. de la Nouvelle-driéans

and the second layer & donuer, some and the raisons will select the profession be raisons to file on ont) pour lesquelles le compte présente par Mine Anna II. Kyle, administrative du crêtte succession ne serant pas approuve et homologue et les fonds distribués conformément an ditrompte.

Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour.

October 27 31 may 5. Gréfier.

Louis Mathis vs. Venve Anna Maria Henne, Venve de George Hanne, et al. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Oricans. No 14.187.—In yortu Succession d'Antoine Carrière.

GOTR CIVILE I DE DISTRICT FOUR LA

Oparoisse d'Olfons—No 11 501—Division E—

Avis set par le present donne aux cédanciers de

cette auccession et à toutes autres personnes
increasées d'avoir à déduire, dans les dixjours qui suivront la présente miffiation, les raisons (sils en ont) pour lesquodos le premier compte et le compte supplimentaire présentés par Olvier d'arrère, exècuteur testamentaires et homolognés et les fonds
distribués conformément aux dits comptes.

Pay ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAM, Greffier.

270ct—27.31—5 nov

Natchez Aller, dans le Premier District de cette ville, le Na M. E.H. 1. In overniter 1885. a mild de la propriété ci après décrite. A savoir:
Un certain let de lerre, avec les latinses et ambildinations qui s'y pronvent et tous les distance et ambilorations qui s'y pronvent et tous les droits, voice, privilèges at dépendances qui y appartiennent, aitué dans le Quatriene District de cette ville, dans liet No situe de la cette de la cette de la cette ville, dans liet No situe de la cette de la COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-Avisest par le présent donné autre dissent par de cette de la présent donné autre des non-mit de la course de déclaire dans les saissons de mit de la course de déclaire dans les saissons de cilie en ont pour les qu'elles le compte présenté par Joseph A. Walker, exécuteur testamentaire de cette auccession, le serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la cour. 27 ost—27.31, nov B. Gréfier.

VENTES PAR LE CONSTABLE. ____

Anton Schiele vs J. Laurent. Saisi dana l'affaire cr-dessus.
Conditions—comptant sur los lieux.
FRANK CARAMBAT.
22 oct—22.28—nev 1 Constable.

Succession de Win, II. Helmes.

CUIR CIVILE DE DISTRICT pour la paAttendu que Mondennie II. Cage, seuve de Win
II. Holmes, a présenté une pétition à la Coura
l'effect debieur des Win II. Holmes, décède intestat, avis est par la présent denne à tous
ceux que cela peut generner d'aveir à déduire
dans les dix jours les raisans pour lesquelles il ne
scritt pas fait droit à ladue pétition.

Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour.

22 oct—22,27.31

Greflier. BTAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de Districs pour la Parvisse d'Oriéans. C. H. Sarrazin, etc. Yo. 15,401.
Leure Créanciers. Division A. Leurs Créanciers. Division A.

O BBRE DE COUR.— On une réunion des créanciers de pétitionnaires, de la raigon sociale de ches de petitionnaires, de la raigon sociale de ches de la companie de la compan Muccession de Bonsinique Terrinuit.

GOTR CIVILE DE DISTRICT pour la paAvia est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avier à décluire, dans les dis-jours qui autrent la présente autres personnes interessées d'avoir à décluire, dans les dis-jours qui autrent la présente pur de présenté par P. S. Wille. Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé ent homologné et les fonds distribués conformé-ment au dit compte. Par ordre de la Cour. V. J. McGEEHAN. 28 est-28,31 nove.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Benjamin W. Hope T. S. Sec. 15.882. T. Ses créanciers. Division B. ORDIE DE COUL.—Que la creasim des propriétées du pétitionnaire Benjaudn W. Hope, soit ef-au par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses réanciers, et il est ordonné qu'unes rénnin des juin créanciers, et il est ordonné qu'unes rénnin des juin créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andraw Herv, jr., Esq., notaire en catte ville, S. M. B. Leffet de dilibérer sur les affaires du dit pe timonaire et pour élire un ayudie; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Benjamin W. Hope soient suspendines et que Henvy Heliephani, Ley, avocat, sait nomné pour représenter les créanciers absente. Hubert Rolling No. 15,617. See Créanciers.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens de pétitionnaire Hubert Rolling soit et est acceptée par la Cour au bénéfics de nec créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit curvoquée et tenne pardievant Algernum S. Beck, Esq., notaire, en cette vills, LUNDI, le 30ms jeur de novembre 1885, a para A. M., and no délibéreur entre un 1885, a para A. M., and no délibéreur entre un syndic et course la personne ou les biens du dit pétitionnaire, aoient auspenduce et que Wune Regerar, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle Oriéans, 26 ectobre 1885.
(Signé)

A. L. TIBSOT, Juge.

(Highé)
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Grefler.

AVIS DE SUCCESSION.

VENTES A L'ENCAN. PAR J. V. GOURDAIN. ottage de valeur, à double DAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 79 rue Bienville—SAMEDI, 14 novem-res, il sera vendu les proprietés suivantes, sa-ver.

or:

10 Un certain loi de terre avec les édifices et Vente pour effectuer un par-tage outre les héritiers de J. B. Gode-

Nos 289 et 294 rue Uraulines.

PARJ, V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau
No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 21 a
venher 1885, a nidli, il serz vendu, ala Beau
d Encan Selbarkes, la propriété d'alsprés éécrit Par erdre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de John Dunnies.

Elégante et attrayante rési-dence en bois à deux étages, coin des rues Pryfania et Deuxième. Succession de William Hartwell.

o 14,861—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division D.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT DARJAS, P. GUINAULT, Enca

DAIL HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J.

PAIL HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J.
HOEY EXCANTER, Burean No.17 rue Ca
tondelet.—SAMEDI, 24 novembre 18-55, and it
als Bourse & Encan St. Charles, or verte di
nordre de 1 Hon. A. L. That Lardes, or verte di
covice de 2 novembre 18-55, and it
covice de 2 novembre 18-55, and it
ordre de 1 Hon. A. L. That Autorise d'Orleans,
en de la propriete c'rispirés décrites—
La batisse a deux corps de logis, n° 9.55 rue
Liberty, dans le Prender District, dans l'illet
bouré par les rues Liberty, Benton manifensant
Franklin, Erste et Thalis. Le lot est désigné
par le n° 4 de et mesure, au pied anoriecan, 32 racquerur. 11 oct—7 12 21 25 nov—5 dfc

DAR JAS. P. GUINAULT (Encenteur.

con B.

con B. . H. Rightor, juge de la C set mour la Paroisse d'O See Algorith a Paralless of Oricana Brysson District pour la Paralless of Oricana Brysson District pour la Paralles (1984) and the American Americana en congetion date of the Seephronic 1985, No. 13 678, district, pour le compte de la succession de feu district, pour le compte de la succession de feu district, a Cristiana, District, a Paralles avec las hériases et ameliorations qu'il y tronvent, sinte dans le standiorations qu'il y tronvent, sinte dans le

VENTES A L'ENCAN. PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Business de Residence

Sur la rue Liberty, entre Frato et Thalia.

Succession de Joseph Warth.

Cour Civile de District pour la parotase d'Orkans—No 13.889.

dieds ant la rue Liberty, au was protondeur a L2B pieds. Gonditions de la vente-Complant, L'acque Partir accidente le paiement de fontes les tars partir de la laccidente de la complant au momen dépôt de 10 pour cent au complant au momen de la vente. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, parte vant George C. Préof, notaire, n° 5 rue Carondo

Emplacement d'affaires

DEUX MAISONS DE RESIDENCE

RUE ESPLANADE. io. 151 rue Espianade, entre Remparts et St Claude,

Chartres et Royale

AR SPEAR & ESCOFFIER-PLACEMENT

Résidence No 198 rue Sixiè<mark>me</mark>, entre Camp et Chestnut. Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs se Créanciers,

RUE REMPARTS. The splendide résidence à

Mme Evarists Montalvoet son mari. DAR SPEAR & ESCOFFIER - PLAGER J. Résidence No 531, rue Chur-tres, et l'ilet et les lots sur la rue Ursulines. No 12.554 Con Civile de District pour la parense d'Orlôms, succession de Thomas II, Kennedy, et No 13.956, succession de Mine Thomas II, Kennedy, rémires et conse-luices.

A SE HOLD SECTION AND A SECTION AS A SECTION

ANNONCE JUDICIAIRE, Succession de Frank Semaria. Cour Civile de District pour le Paroisse d léans. No 15 307 Division A. Individue 1888. 8 av m. 18 Avenue 1889. 8 av m. 18 Avenue de la Louisinne-Un loi de membre de naison. Un loi de membre de naison. Et le même jour. a l'accer l'. M. an No 112, rue South Pietra: Un loi de peaux comes, cira suif, sel, aveine, son, le tout conformément à l'inventaire déposé en mon bairon.

Conditions—Comptant sur les liers.

Conditions—Comptant sur les liers.

Resonteur.

medecin et Chirurgien. une experience de 25 années dans le traite-ment et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES of des mans provenant soit des NEEFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE causee par lage on des shis prematures. Mahadies de freuques traitées avec surces. La maiadie de Bright, la gravelle, le outarrie de la vessie, les éconiements, la supermaton hez et tous les dossertivé des neveure, ni d'acuten drugge nutielle. Giveridons garanties. Le retrectesement de l'unerre guéri par un simple méannisce : saus douient. Les mahadies de femmes et irregularités de lorganisme guérie par que les propriement. Le l'acusel. ganisme gueries proseptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ no s'obtient qu'à sou buross No 6 rue South Bampart. 29mars—Lag

ASSE.

siour!
fond de Et, en veuse,
lea de elle n'
si elle n'
alors,
ment, à 'prendro
Je n'
rie, qui
était ha Serville;
mona.
"gas Jolie!